

— [3] —

Il fait remarquer que d'après la législation en vigueur actuellement, le minimum que doivent peser les pointes mises dans le commerce est de 2 kgs seulement, alors que dans les colonies anglaises ce minimum doit être de 10 kgs ! Jadis ce minimum avait été fixé pour le Congo à 5 kgs, et M. BORGERHOFF est d'avis qu'une première mesure à prendre serait de relever à 5 kgs le minimum actuel.

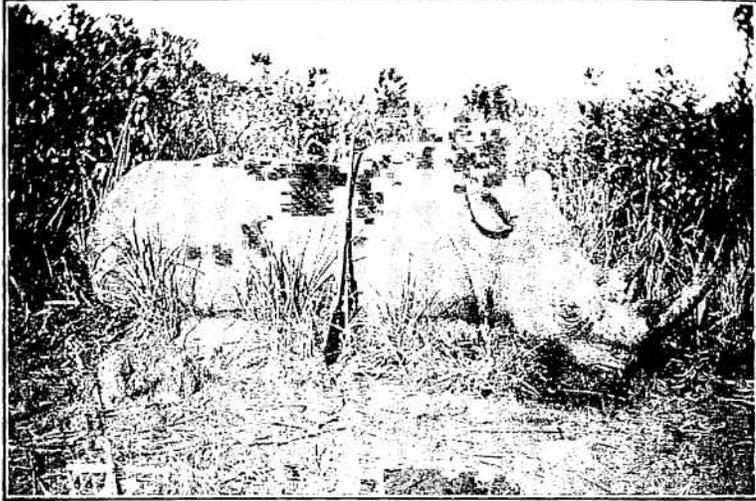
D'autre part, lorsque jadis un Éléphant était tué en cas de légitime défense, l'une des pointes devait être remise à l'État ; de même dans le cas de défenses trouvées. Actuellement cette prescription n'existe plus, d'où abus inévitables. En même temps le contrôle exercé par l'Autorité a disparu : le Commerce achète tout ce qu'il peut se faire livrer par les indigènes, et paie simplement des taxes difficilement contrôlables.

— Les observations de M. BORGERHOFF donnent lieu à un long échange de vues, auquel prennent part : M. COLETTE, qui signale l'ivoire caché par les indigènes ; — le Dr RODHAIN qui note qu'il ne faut pas oublier que pour ces derniers la chasse à l'Éléphant représente aussi une importante source de nourriture ; — M. HUBERT, qui remarque que la majorité des Éléphants tués dans la région du Tanganyika l'ont été dans des pièges creusés par les Noirs, et qui signale aussi qu'en régions de culture intensive il est impossible de tolérer la présence d'Éléphants ; — M. BAYET qui considère également comme très importante l'exportation en fraude de l'ivoire à laquelle se livrent certains trafiquants qui arment les indigènes d'armes perfectionnées pour la chasse à l'Éléphant ; — M. SCHOUTEDEN qui est également d'avis que le minimum actuel est insuffisant tout particulièrement là où en fait un contrôle de la chasse est inapplicable, mais qui comme M. HUBERT reconnaît qu'en certaines régions les Éléphants, encore actuellement, constituent une vraie nuisance pour les plantations, avis que partage également le Dr DUBOIS.

#### Le Rhinocéros blanc au lac Albert

Notre collègue M. SCOPS nous écrit pour nous signaler que d'après ses renseignements le Rhinocéros blanc se retrouve parfois

jusqu'au lac Albert, contrairement à ce qu'il lit dans la note du Dr SCHOUTEDEN parue dans notre Bulletin de 1927, p. 28 : il a en effet vu une pointe provenant du village de Dolo, situé à 1 1/2 heures du lac, près de la frontière anglaise, au Nord de Mahagi-port.



M. SCHOUTEDEN remarque que dans sa note il a uniquement parlé de la distribution du Rhinocéros blanc au Congo Belge. Ayant séjourné plus d'un mois en région de Mahagi-port, il lui était parfaitement connu que dans la plaine qui s'étend au Nord de ce point et jusqu'à la rive du lac se retrouvaient parfois le Rhino blanc, le Bubale, et autres espèces qui ne se trouvaient pas dans la région accidentée de Mahagi. L'observation de M. SCOPS est toutefois des plus utiles.

#### Ascension du volcan Mikeno

M. le Gouverneur MOELLER, membre du Cercle, nous fait parvenir une mise au point complète de la question de l'ascension du volcan Mikeno, dont il fut question au cours d'une de nos précédentes réunions.

# CERCLE ZOOLOGIQUE CONGOLAIS

CINQUIÈME ANNÉE.

(1928)

VOLUME V.

Fascicule 1.

---

## Comptes-Rendus des Séances.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JANVIER 1928

La séance a lieu au Musée de Tervueren, dans les locaux de la Section des Sciences naturelles, et sous la présidence du Dr SCHOUTEDEN, Directeur du Musée et Président du Cercle. Elle est ouverte à 15 heures.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue aux nombreux membres présents, et tout particulièrement aux « Congolais » récemment rentrés qui assistent à la réunion : MM. BAYET, BORGERHOFF, COLETTE.

### Rapport du Président

Le Dr SCHOUTEDEN rappelle que cette première réunion tenue par le Cercle en l'année 1928 doit être consacrée à une assemblée statutaire annuelle que suivra notre réunion bimensuelle ordinaire.

En cette séance statutaire, le Président se doit de donner un aperçu de la situation du Cercle. Le Dr SCHOUTEDEN la résume en quelques mots. Comme il le dit, elle peut être déclarée excellente à tous égards. Le chiffre des membres atteint près de 600 ; le Bulletin a donné toute satisfaction ; son illustration qui avait dû être réduite par mesure de prudence sera amplifiée dorénavant. Les réunions ont été régulièrement suivies par de nombreux membres, et une cordialité bien africaine n'a cessé d'y régner. Les finances du Cercle sont prospères, malgré le retard apporté par certains membres à régler leurs cotisations.